



Votre rendez-vous régulier avec la Commune de Holtzheim



Le marché de Noël de la Commune s'est déroulé les 23 et 24 novembre sur la place de Lieutenant Lespagnol. Comme les années précédentes, s'agissant d'un marché solidaire, une grande partie des bénéfices tirés des ventes de produits a été reversée à diverses associations humanitaires.

L'édition 2019 du marché de Noël de Holtzheim a rencontré encore une fois un franc succès. Réunis autour des illuminations, des tripodes et du village miniature, les Holtzheimois sont venus nombreux afin de profiter de toutes les animations mises en place pendant ces deux jours : le concert de Noël du groupe Pierre Schneider d'Original Bloosmusic ainsi que celui des chorales Accroche Choeur et Sainte Cécile, le repas solidaire au foyer Saint Laurent, les balades en motos proposées par les membres de l'Usspuff, sans oublier la venue exceptionnelle du Père Noël, pour le plus grand bonheur des enfants !

Grâce aux nombreux artisans et associations présents ainsi qu'au travail des bénévoles et du service technique, le marché de Noël solidaire a enchanté notre village le temps d'un week-end !



N°39
Décembre 2019

Dans ce numéro...

TRANSPORT À LA DEMANDE

Nouvelle offre de la CTS sur l'ouest et de sud ouest de Strasbourg

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Délai rallongé, en mairie ou en ligne, pensez y

COLLECTES DES DÉCHETS ALIMENTAIRES

Un début très encourageant

RUE DE LINGOLSHEIM

Fin des travaux sur le premier tronçon

ET PLUS ENCORE... Brèves, infos, agenda culturel...



POUR VOUS DÉPLACER, IL SUFFIT DE RÉSERVER !

Depuis le 14 novembre un nouveau service de transport vient d'être mis en place. Il s'agit de mieux répondre à vos besoins de déplacements dans le périmètre Ouest et Sud-Ouest de l'Eurométropole de Strasbourg. La CTS renforce ainsi son offre et vous propose, en complément des lignes régulières (22, 209, 43), **un nouveau type de transport en commun innovant et flexible sur réservation : le TAD FLEX'HOP Z1 (TAD comme Transport A la Demande).**

COMMENT CELA FONCTIONNE T'IL ?

Le TAD FLEX'HOP Z1 est en service tous les jours (sauf le 1er mai), de **6h à minuit**, il suffit simplement de faire une réservation **de 15 jours à 30 minutes** avant le départ. Pas d'itinéraire imposé, ni d'horaires fixes, il vous permet d'effectuer des trajets en dehors des lignes régulières de bus et de car.

L'horaire d'arrivée est garanti. La durée du trajet pourra varier en fonction des autres réservations effectuées dans les mêmes créneaux horaires par d'autres utilisateurs. Le conducteur adaptera son itinéraire en fonction des réservations enregistrées.

La montée et la descente du TAD se font à partir de tous les arrêts CTS ou Fluo Grand Est 67 de la zone (ex Réseau 67).

Les communes concernées : Achenheim • Blaesheim • Breuschwickersheim • Entzheim • Fegersheim • Geispolsheim • Hangenbieten • Holtzheim • Kolbsheim • Lipsheim • Oberschaeffolsheim • Osthoffen • Wolfisheim.

Avec ce TAD, démarrez ou poursuivez vos déplacements à partir de ces arrêts multimodaux

situés en dehors de la zone :

- Tram A Station Graffenstaden
- Tram B Station Lingolsheim Alouettes
- Tram D Station Poteries
- Gare TER d'Entzheim
- Gare TER de Lingolsheim
- Arrêt Bus La Vigie à Ostwald

LE COÛT ?

Un titre de transport CTS (abonnement ou tickets classiques) est nécessaire. Sa validation s'effectue au moment de la montée dans le véhicule sur une borne électronique de compostage.

COMMENT RÉSERVER ?

- En vous rendant avec votre ordinateur ou portable sur le lien : <https://reservation.cts-strasbourg.eu/login>
- En vous connectant avec votre téléphone **24h/24** et **7j/7** sur **l'application CTS**, fonctionnalité **Flex'hop** (à télécharger directement sur les plateformes Apple Store ou Google Play)
- En téléphonant au **0 800 200 120** (appel gratuit). La centrale téléphonique est ouverte du lundi au vendredi de 6h à 20h et les samedis, dimanches et jours fériés (sauf 1er mai) de 9h à 16h.■

Commémoration du 11 novembre



Cette année encore, la Commune de Holtzheim a organisé la commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918 à 11h sur la Place De Gaulle.

Afin de respecter et de souligner l'Histoire singulière de l'Alsace et de la Moselle, deux Feldgrauen et un soldat français, en costume, furent invités. Lors de son discours, Madame le Maire a eu à cœur de rappeler l'Histoire de cette Grande Guerre qui n'a épargné aucune famille ici en Alsace.

«Entre 1914 et 1918, 380.000 hommes du Reichsland Elsass-Lothringen sont mobilisés sous l'uniforme allemand. Durant la guerre, ils servent sur tous les fronts.

Malgré leur loyauté envers une Allemagne dont ils partagent la langue et la culture, leur origine suscite parfois la méfiance de leurs camarades et supérieurs. 50.000 d'entre eux ne reviendront pas. 150.000 seront blessés et 30.000 prisonniers. Les soldats alsaciens-lorrains ont fait comme tous les soldats de toutes les armées : leur devoir. A nous de leur rendre honneur.

Par ailleurs, la vie quotidienne des civils alsaciens pendant la Grande Guerre a été particulièrement

rude. Vidée de ses forces vives, l'Alsace-Lorraine se transforme en zone de cantonnement et de passage de troupes. Réquisitions, perturbations de l'économie, déplacement des populations. Nous savons aussi, qu'une fois la guerre finie, il y a 101 ans exactement, avec la forte politique d'assimilation de l'Alsace au reste de la France, les déceptions seront nombreuses tant les Alsaciens se sentiront incompris, au sein de notre République française».

C'est ainsi que des enfants du Conseil Municipal ont lu et partagé avec tous, divers courriers émanant des soldats vers leurs familles durant cette guerre ; lettres d'autant plus poignantes qu'elles ont été écrites par nos aînés de Holtzheim dont les familles sont encore aujourd'hui présentes dans la Commune.

Un chant allemand «Ich hatt' einen Kameraden» a également été entonné par les choristes présents ainsi que l'Ode à la Joie afin de souligner toute l'importance de la réconciliation franco-allemande et du besoin de paix en Europe. Après ces moments riches en émotion, le maire a remercié les très nombreux participants présents (élus, anciens combattants, associations, enfants et maîtres d'école, curé, gendarmes..) et les a invités au verre de l'amitié à la salle de la Bruche.■

Retour sur le CM du 15 novembre 2019

aux termes duquel il a notamment été :



- Approuvé le bilan financier et le rapport d'activités produits par l'Association Générale des familles pour la période 1er septembre 2018 au 31 décembre 2018 ;
- Décidé, dans le cadre du projet de rénovation et d'extension du Relais d'Assistants Maternels et de l'accueil périscolaire, de signer une convention partenariale avec le Conseil Départemental du Bas-Rhin et l'Association Générale des Familles du Bas-Rhin ;
- Décidé de compléter la délibération du CM du 11 avril 2014 selon laquelle il avait été conféré à Mme le Maire tous pouvoirs d'ester en justice en étendant les pouvoirs alors conférés à toutes les actions y compris la constitution de partie civile, tant en demande qu'en défense, en toutes matières et devant toutes juridictions de l'ordre administratif et judiciaire quel que soit le degré de juridiction ;
- Décidé la création d'un emploi permanent d'adjoint administratif à temps complet pour les fonctions de comptable, pour une durée d'un an renouvelable une fois ;
- Décidé d'inscrire une enveloppe budgétaire d'environ 1.000.- € au budget 2019 afin de remercier le personnel du service technique, administratif, ainsi que deux bénévoles ayant contribué activement au maintien du Label 4 fleurs ainsi qu'à l'obtention du nouveau prix « démarche citoyenne » ;
- Emis un avis favorable à la demande d'enregistrement, émanant de la Société All's Participations, au titre des installations classées pour l'exploitation d'un entrepôt de combustibles rue Lucien Velten à Holtzheim (ZAC) ;
- Prix acte :
 - du différend opposant la Commune à l'entreprise SANICHAUF, attributaire du LOT n° 14 (sanitaire) dans le cadre de l'extension de la Salle de la Bruche, la Commune ayant appliqué des pénalités de retard et d'absences à ladite entreprise qui, contestant les retards et absences, a refusé de signer le décompte général ;
 - de la teneur de l'accord transactionnel négocié par la Commune et l'entreprise en vue de mettre amiablement un terme audit différend ;
 - approuvé les termes dudit accord et autorisé Madame le Maire à signer le protocole d'accord valant accord transactionnel, respectivement décompte général et définitif du marché LOT n° 14 ;
- Décidé de renoncer conventionnellement aux pénalités provisoires d'absences aux réunions ayant été initialement appliquées à l'entreprise ELECTRIFICATION INDUSTRIELLE DE L'EST attributaire du LOT n° 15 (électricité) également dans le cadre de l'extension de la Salle de la Bruche, ladite société n'ayant pas assisté aux réunions suite au non-respect du délai de réalisation de travaux ne pouvant lui être imputé ;
- Accepté des dons émanant des entreprises DISIMPEX (200.- €) & Serrurerie HEITZ (1.000.- €), respectivement de la CCM HORIZON (500.- €) dans le cadre de l'organisation du Marché de Noël 2019 s'agissant notamment de leur participation à l'acquisition de gobelets recyclables souhaitée par la Commune afin d'accentuer encore davantage sa politique de préservation de l'environnement ;
- Pris acte des opérations financières relatives à la DBM n° 4, respectivement voté des recettes d'investissement complémentaires pour un montant total de 27.700.- € et des dépenses d'investissement complémentaires de pareil montant, étant précisé qu'au 15 novembre 2019, le budget s'équilibre à :
 - 2.621.507,87 € en section de fonctionnement en dépenses et en recettes ;
 - 1.300.152.- € en section d'investissement en dépenses et en recettes.

Être électeur à Holtzheim

JE SUIS NOUVEL ARRIVANT À HOLTZHEIM, COMMENT M'INSCRIRE SUR LA LISTE ÉLECTORALE ?

Lors d'un emménagement dans une nouvelle Commune, l'inscription sur la nouvelle liste électorale n'est pas automatique et nécessite une démarche volontaire de votre part.

Depuis cette année vous pouvez vous inscrire selon deux moyens :

- Soit directement à l'accueil de la mairie
- Soit en ligne, via le site <http://bit.ly/Elections-inscriptions>

Dans les deux cas, vous devrez produire :

- une **pièce d'identité** (carte nationale d'identité ou passeport) en cours de validité
- un **justificatif de domicile** de moins de 3 mois (à vos nom et prénoms)

Votre radiation de la précédente liste électorale sur laquelle vous figuriez sera faite automatiquement.

J'AI ATTEINT LA MAJORITÉ, DOIS-JE EFFECTUER MON INSCRIPTION SUR LA LISTE ÉLECTORALE ?

Si vous vous êtes dûment fait recenser sur Holtzheim à l'occasion de vos 16 ans, votre inscription se



fait d'office sur la liste de la Commune, **à partir du moment où vous atteignez vos 18 ans**. Sinon une inscription volontaire sera nécessaire.

COMMENT SAVOIR SI JE SUIS BIEN INSCRIT SUR LA LISTE ÉLECTORALE DE HOLTZHEIM ?

Vous avez la possibilité de vérifier votre situation via le site officiel <http://bit.ly/Elections-verification>.

Pour que la vérification fonctionne il faudra indiquer votre nom de naissance et l'ensemble de vos prénoms, ceci dans le bon ordre.

JUSQU'À QUAND PUIS-JE M'INSCRIRE POUR POUVOIR VOTER AU PROCHAIN SCRUTIN ?

Les prochaines élections auront lieu les 15 et 22 mars 2020 (élections municipales). Pour pouvoir y prendre part vous pouvez vous inscrire jusqu'au **7 février 2020**. Nous vous conseillons donc de ne pas attendre le dernier moment pour procéder à votre enregistrement afin d'éviter la saturation du service.

En cas de doute, de vérification approfondie, ou pour toute question, n'hésitez pas à contacter le secrétariat de la mairie.■

À Holtzheim, la députée Martine Wonner à la rencontre des maires



À l'invitation de Pia IMBS, la députée Martine Wonner a tenu à Holtzheim le 19 octobre dernier, un débat avec les maires de la circonscription sur le projet de loi « Engagement et Proximité ».

Ce projet de loi aborde à la fois la question du statut des élus locaux et les relations entre la commune et l'intercommunalité. En effet pour donner suite à la loi NOTRe, le bouleversement des compétences a eu des conséquences locales importantes. Les intercommunalités ont reçu de nombreuses compétences qui étaient auparavant exercées par

les communes directement ou via un syndicat. On observe alors une perte de proximité entre le lieu de prise des décisions et leur lieu d'application alors que le maire reste l'interlocuteur privilégié des citoyens en ce qui concerne l'action publique sur le territoire.■



LE MOT DU POLICIER MUNICIPAL



Un radar pour lutter contre les excès de vitesse

Il est tout petit, mais peut flasher un véhicule à plus de 600 mètres !

La Commune de Holtzheim vient de doter sa police municipale d'un radar mobile.

Ce nouvel appareil viendra compléter les dispositifs déjà mis en œuvre et notamment notre radar pédagogique qui a ses limites dans la lutte contre l'insécurité routière ; il devrait nous permettre de lutter plus efficacement contre les comportements dangereux et répondre ainsi aux attentes de nombreux habitants se plaignant de la vitesse excessive dans le village.

Ce radar a vocation à être employé dans toute la Commune. Certaines zones, qui seront notamment déterminées en fonction de la récurrence des infractions constatées, feront l'objet d'une surveillance accrue.

En aucun cas il ne s'agit de piéger les automobilistes... Il s'agit simplement de veiller au respect des limitations de vitesse. Vous avez constaté que des panneaux annonçant des contrôles radars ont été implantés aux différentes entrées du Village.

Si vous deviez être flashé en excès de vitesse, vous seriez passible d'une contravention de 135.- € avec une perte de point variant en fonction du dépassement constaté.

Le montant de ces amendes est collecté par l'État. Une partie est ensuite reversée aux collectivités territoriales pour financer notamment les aménagements de voirie.

L'interception du conducteur fautif n'est plus une obligation, les PV sont dressés et envoyés au propriétaire du véhicule, identifié grâce à la plaque d'immatriculation.

A la fin du mois de septembre, une quarantaine de procès-verbaux ont déjà été constatés. Comme par exemple cet automobiliste trop pressé, flashé à 67 km/h dans la rue d'Achenheim, limitée pourtant à 30km/h...

Le respect des limitations de vitesse nous concerne tous... il en va de la sécurité et du bien-vivre au sein de notre Commune !!

Dégâts de sangliers sur le ban communal

Une réunion de la Commission Consultative Communale de la Chasse Lingolsheim- Holtzheim s'est tenue en mairie le 24 septembre 2019 en présence des élus, des chasseurs et des louvetiers. A l'ordre du jour, les nombreux dégâts occasionnés par les sangliers sur le territoire depuis plusieurs mois.

En effet, au courant de l'été, la Direction Départementale des Territoires avait adressé un courrier à Madame le Maire pour l'informer que les dégâts de sangliers étaient supérieurs au maximum toléré sur le ban de Holtzheim.

La présence toujours plus importante de cet animal a des conséquences qui pourraient être assez graves : des cultures moindres, 5 accidents de circulation à déplorer, etc.

Afin de pallier tous ces problèmes, une battue administrative a été organisée le 16 novembre 2019 qui sera suivie d'une seconde prévue celle-ci début février 2020.■





Projet «Erasmus +»

L'Agence Erasmus + France a envoyé un courrier à l'école maternelle la félicitant pour la qualité du travail fourni pendant les deux années du projet «Open Your Minds Through Games» 2017/2019, et permettant ainsi d'arborer sur notre logo la mention distinctive «Bonne Pratique».

L'Agence ainsi que la Commission européenne pourra ainsi solliciter les enseignants de l'école dans le cadre d'actions de valorisation spécifiques liées à la mise en œuvre et/ou aux résultats de projets européens Erasmus +.

Bravo à l'implication de toute l'école qui a permis de tels résultats. ■

DÉMARRAGE DU PROJET ERASMUS + 2019-2021

«The place to be ... to live in harmony»

Les contes des différents pays d'Europe vont améliorer et élargir les connaissances des enfants sur le monde dans lequel ils vivent. Ils sont une porte d'entrée et de véritables sources d'inspiration et d'information sur l'amitié, l'entraide, le «travailler ensemble», les valeurs morales, le respect de la personne et de la nature, autant de valeurs qui sont à promouvoir aussi bien au niveau local qu'au niveau de l'Europe.

Voici de bien belles aventures en perspective avec les cinq partenaires dans ce projet : la Lettonie, la Hongrie, la Turquie, la Bulgarie et la Roumanie.■



Première réalisation pour le coin européen de l'école

EN BREF !

RAMASSAGE DES SAPINS DE NOËL

Dans l'après-midi du samedi 11 janvier, l'APEEH, les parents d'élèves et les enfants en partenariat avec la Commune et les bénévoles organiseront le traditionnel ramassage de vos sapins de Noël pour une contribution de 2 €. Ceux-ci seront broyés et utilisés pour faire du paillage. Dans la mesure du possible, merci de ne laisser aucune somme d'argent sur les sapins, les bénévoles sonneront systématiquement. Dans les collectifs, merci de rassembler les sapins et d'y accrocher vos nom et adresse, afin de permettre de récupérer votre contribution.

Contact : Sébastien ZERR 06-50-78-31-02
apee67810@gmail.com

UN NOUVEAU CURÉ A PRIS PLACE À HOLTZHEIM



Le 20 octobre dernier le nouveau curé Maurice Bahr a été accueilli à Holtzheim pour y gérer la Communauté de paroisses des Rives de la Bruche qui comprend les paroisses catholiques de Eckbolsheim,

Hangenbieten, Holtzheim et Wolfisheim. La messe d'installation a attiré beaucoup de paroissiens.

Nous lui souhaitons une chaleureuse bienvenue parmi nous.

Son prédécesseur le curé Boguslaw Bialek est parti le 13 octobre vers une communauté de paroisses dans les Vosges du Nord après 10 ans de présence dans la Commune de Holtzheim.

REEMPLACEMENT D'ARBRES RUE DU CLIMONT

En raison de la déformation du bitume par les racines, l'arrachage des arbres était incontournable. Les services de l'Eurométropole ont procédé à l'agrandissement des fosses, au choix d'essences d'arbres plus adaptées et à la réfection des trottoirs. Nous remercions les riverains pour leur patience face à ces travaux lourds d'embellissement.



Fin du premier tronçon de la réfection de la rue de Lingolsheim

Après de longs mois de chantier et de désagréments pour les riverains mais aussi pour les automobilistes, la première tranche du chantier de la Rue de Lingolsheim est en phase de réception.

Outre les travaux de voirie visibles de tous, d'importants travaux ont été effectués sur le réseau d'eau qui datait de 1936 avec le changement de la conduite principale et la pose d'un nouveau compteur par propriété, avec remise à neuf des branchements dans les propriétés privées.

Il y eut également des travaux sur le réseau de Gaz et sur l'éclairage public... soit de nombreux intervenants dans un espace très restreint rendant ce chantier complexe à gérer.

Rappelons que pour toute la rue (en ce comprise la seconde tranche de travaux restant à réaliser) les montants délibérés ressortent :

- s'agissant des travaux sur le réseau d'eau potable à 850.000.- € TTC



- s'agissant des travaux de voirie à 930.000.- € TTC

et sont financés par l'EMS (par prélèvement sur le programme T3 affecté à la Commune).

Ces travaux ont notamment été réalisés pour sécuriser le cheminement des piétons et répondre aux normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

Afin de réduire la vitesse et de tenter ralentir les automobilistes la largeur de la voie a été réduite et la pose des nouveaux pavés constitue un réel embellissement de l'ensemble.

Nous tenons ici à remercier une nouvelle fois les riverains pour leur patience, nous avons conscience des nuisances auxquelles ils ont eu à faire face durant toute cette période mais tout le monde sait qu'un chantier, qu'importe son ampleur, n'est jamais anodin... nous espérons que cette nouvelle réalisation saura leur faire oublier l'inconfort subi des derniers mois.■

La collecte des déchets alimentaires à Holtzheim : c'est bien parti

Début novembre 2019, l'Eurométropole de Strasbourg a lancé la collecte des déchets alimentaires à Holtzheim. Les habitants peuvent déposer leurs déchets dans l'un des 6 lieux de collecte présents sur la Commune. Avec cette nouvelle collecte, ces déchets ne seront plus incinérés mais valorisés soit en compost pour permettre de fertiliser et enrichir les sols, soit en énergie renouvelable.

BRAVO ! Après 1 mois, **plus de 1000 foyers** sont équipés en bioseau et sachets kraft et participent à cette expérimentation. Ce sont près de **4 tonnes de déchets alimentaires** qui ont pu être valorisées.

Vous n'êtes pas encore équipé ? Vous pouvez récupérer votre kit à la Mairie ou à la Médiathèque Marceau. Cette dernière est notamment ouverte le mardi et vendredi jusqu'à 19h et le samedi matin.■

BLOC-NOTES

DÉCHETTERIE MOBILE

- Samedi 25 janvier de 9h à 17h

Le Holtzemer s'adresse à toutes les associations qui souhaitent y voir figurer leur messages et actualités

N'hésitez pas à contacter la mairie par **courriel** : mairie@Holtzheim.fr

Les actualités et photos sur **Facebook** : [@Holtzheim](https://www.facebook.com/Holtzheim)

Les vidéos sur **Youtube** : www.youtube.com/c/holtzheim

Les manifestations dans **les DNA** : www.dna.fr/pour-sortir/Loisir/Alsace/Bas-rhin/Holtzheim

Le **réseau social de proximité** : www.mesvoisins.fr

La **newsletter** en vous inscrivant sur notre site : www.holtzheim.alsace

Élus dès 8 ans

Le 8 novembre dernier, à la sortie de l'école, c'est à pied que les jeunes élus de l'année 2019/2020 se rendent à la Mairie pour leur 1^{er} Conseil Municipal et l'élection du Maire et de ses adjoints. Ces réunions s'inscrivent dans une démarche de concertation et d'accompagnement entre les enfants et la Commune.

Sous l'œil attentif d'Angélique Paulus et de Chantal Libs, nos jeunes ont élu Arnaud Oswald en qualité de Maire, Alicia Wehrung et Manuel Stumpf d'adjoints.

Cette belle équipe, tout comme les précédentes, est déjà pleine d'idées, comme par exemple le souhait de porter le projet d'une semaine sans écran et de relever le défi en y invitant les copains de l'école ou même une récolte de couverture pour une association caritative...

Les enfants sont très soucieux des incivilités aux abords des écoles ainsi que dans le village, la conduite, le stationnement mais aussi le non-respect de la propreté sont importants à leurs yeux.

Chaque enfant s'est vu remettre un livret du « petit citoyen » ainsi qu'un bon goûter.■



... et déjà sur le terrain

La jeune équipe d'élus à peine constituée s'est rendue à la Maison du Recyclage dans les locaux de l'Alsacienne de Tri d'Emballages Ménagers du groupe Schroll. Elle a pu suivre le parcours des emballages depuis les points de collectes de notre Commune jusqu'à leur départ pour une revalorisation. Le travail des machines et des hommes est complexe, pour transformer les impressionnantes collines de déchets ramenées par camions entiers jusqu'aux balles de plastiques et de papiers prêtes pour une nouvelle vie. Les questions des jeunes fusent et les réponses auront de quoi étonner leurs camarades de classe, parents et Holtzemers. Saviez-vous :

- Qu'il faut 250 cannettes en aluminium pour faire un cadre de vélo ?
- Qu'avec 15 bouteilles en plastique on peut faire un pull polaire et qu'une brique de lait peut devenir un paquet de mouchoirs ?
- Que les capsules de café en aluminium sont acceptées dans les containers de tri depuis quelques mois ? etc.

Malgré toute l'ingéniosité du centre de tri, il n'est pas encore possible de récupérer les petits déchets en plastique ou papier. Il est donc recommandé de ne pas déchirer ou de réduire vos documents en boule et de bien visser les bouchons aux bouteilles en plastique. Les barquettes, yaourts et autres films plastiques ne seront pas recyclés avant quelques années.■



ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Nathan SEINGRY	16 septembre 2019
Nina et Ugo CORTONE D'AMORE	16 septembre 2019
Sevan THIEBAC	22 septembre 2019

GRANDS ANNIVERSAIRES

Guy VIGOR	15 septembre 2019	80 ans
Germaine TRUTTMANN	25 septembre 2019	85 ans

NOCES D'OR

Charles et Denise FRITSCH	27 novembre 2019
------------------------------	------------------

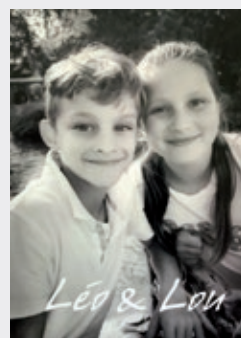
NOCES D'ORCHIDÉE

Gérard et Marlise BREHM	23 octobre 2019
Michel et Marie Louise NOPPER	26 novembre 2019

Les informations d'état civil sont diffusées dans la gazette après l'accord des concernés suivant les règles de protection des données personnelles.

DÉCÈS

Lou et Léo LIEBAERT	14 octobre 2019
---------------------	-----------------



C'est avec une grande émotion que je vous adresse ces quelques lignes à la suite des décès tragiques de mes deux enfants Lou et Léo.

De près ou de loin, peut-être que chacun d'entre vous les avez connus...

Je tiens à vous remercier infiniment pour ces nombreuses marques d'affection que j'ai reçues et que je reçois encore. Je suis évidemment très émue par tous vos messages.

Merci.

Marjorie Aubry Liebaert.

ANIMATIONS de la médiathèque

JANVIER 2020

Exposition « Les arbres remarquables du Bas-Rhin » du 9 Janvier au 22 février 2020

Mercredi 8 à 15h

Atelier bricolage « les arbres » proposé par Aline, Christiane et Julien pour enfants à partir de 5 ans sur inscription.

Mercredi 15 à 10h30

Contes et histoires pour nos bébés lecteurs : Raconte-tapis « Je mangerais bien une souris... »

Mercredi 15 à 15h

« Cinéjeunes » dans l'auditorium.

Mercredi 15 à 18h

Atelier de sophrologie avec le Docteur Catherine Beau, sophrologue. Public adulte, sur inscription uniquement.

Mardi 21 à 14h

Café aux livres : Apportez vos coups de cœur, nous vous parlerons des nôtres, un échange convivial autour d'un café !

Mercredi 22 à 15h

Atelier jeux de société en partenariat avec la ludothèque de la Meinau. A partir de 6 ans, sur inscription.

Jeudi 23 à 20h

Conférence de Valérie MEYER autour de l'exposition « Les arbres remarquables du Bas-Rhin » suivie d'une séance de dédicaces.

Mercredi 29 à 15h30

Club Incorruptibles. Découverte du deuxième album en compétition. A partir de 6 ans, sur inscription

FÉVRIER 2020

Mercredi 5 à 15h

Club Incos Marceau. Découverte du troisième album en compétition. A partir de 6 ans, sur inscription.

Mercredi 12 à 15h

Heure des histoires « Les émotions » animation proposée par la médiathèque de Mundolsheim.

Mercredi 19 à 10h30

Contes et histoires pour nos bébés lecteurs : Lecture de petits kamishibais.

Mercredi 19 à 15h

Atelier carnaval proposé par Aline, Christiane et Julien, pour enfants à partir de 5 ans sur inscription.

La médiathèque sera fermée du mardi du lundi 23 décembre au mercredi 1er janvier 2020 inclus

Le premier trimestre des « petites canailles » de l'accueil périscolaire

« Et si on voyageait dans le temps ? », voici la nouvelle thématique annuelle pour l'accueil périscolaire « Les petites canailles ».

En début d'année scolaire, il était primordial de mettre en place les règles de vie et d'instaurer les valeurs qui vont être inculquées aux enfants. Pour ce faire, l'équipe d'animation s'est inspirée des quatre accords toltèques qui sont :

- Que ta parole soit impeccable
- Ne prend rien personnellement
- Ne fais pas de supposition
- Fais toujours de ton mieux

Grâce à une célèbre vidéo explicative (disponible sur YouTube) de ce « code de conduite » pour enfant, l'auteur les invite à devenir des chevaliers des temps modernes.

Le premier accord est représenté par l'épée qui est à double tranchant. En utilisant des mots qui font du bien ou des mots qui font mal, mais attention dans ce cas tu pourras être blessé en retour également.

Le deuxième accord est symbolisé par le bouclier afin de se protéger des paroles qui peuvent te concerner et avec lesquelles tu n'es pas d'accord.

Ensuite, il y a la quête qui est de toujours rechercher la vérité et de ne pas faire de supposition.

Et pour finir la règle du chevalier qui est de toujours faire de son mieux. Et ton mieux pourra être variable d'un jour à l'autre.

C'est pourquoi ce premier trimestre, les chevaliers ont été à l'honneur !

Pour la suite, ils aborderont la révolution industrielle, le présent avec un beau projet axé sur l'environnement et enfin le futur idéal pour nos adultes de demain. ■



Des bonbons ou un sort

La Commune a, pour la 6ème année consécutive, proposé un après-midi récréatif aux enfants du village le jour de Halloween. Après le rendez-vous « cinéma » les petits monstres se sont dirigés vers le foyer St Laurent. Un goûter a été offert par la Commune avec chocolat chaud, sirop à l'eau, petits-pains en forme de citrouille, compote et les fameux bonbons offerts par l'association des parents d'élèves. Rires, chants, danses « monstrueuses » et atelier de coloriage, ont égayé ce goûter.

A 17h les sorcières et les vampires sont partis en quête de friandises dans les rues du village. ■

Calendrier des MANIFESTATIONS

DÉCEMBRE 2019

Vendredi 27 de 17h à 20h	Don du sang	CCAS	Foyer St Laurent
Mardi 31 à 19h30	Réveillon de la St Sylvestre	Vogesia	Salle de la Bruche

JANVIER 2020

Samedi 4	Tournoi en salle Super-Vétérans. A 19h30, soirée dansante moules frites à volonté ou steak frites, dessert, café. (15 €, réservation 06-74-29-69-68)	ASH Foot	Salle de la Bruche
Dimanche 5	Tournoi de jeunes U13 en salle. Escalope à la crème 12 €	ASH Foot	Salle de la Bruche
Vendredi 10 à 20h	Soirée des vœux du Maire	Commune	Salle de la Bruche
Mardi 14 à 20h	Conférence « Ecologie, santé et spiritualité »	Dr Richard Welter	Auditorium Marceau
Dimanche 19 à 11h30	Repas des aînés	Commune	Salle de la Bruche
Jeudi 23 à 20h	Conférence/diaporama « Les arbres remarquables du Bas-Rhin »	Valérie Meyer	Auditorium Marceau
Vendredi 24 à 20h	Projection gratuite du film « Pupille » de Jeanne Herry	Commune	Auditorium Marceau
Samedi 25 à 20h	Concert du « Elise & Railo Jazz Quartet »	Comité des fêtes	Auditorium Marceau

FÉVRIER 2020

Samedi 1er à 20h	Holtzheim rencontre Charleville Mézières	Vogesia Basket N2	Hall des sports
Dimanche 2 à 12h	Buffet Cochonnailles (28 €, réservation 06-08-06-79-46 avant 22/01)	ASH Foot	Foyer St Laurent
Samedi 8 à 20h	Holtzheim rencontre Macon	Vogesia Basket N2	Hall des sports
Samedi 15 à 20h	Concert de Jewly (Blues/Rock)	Comité des fêtes	Espace Marceau
Vendredi 21 à 20h	Projection gratuite du film « Le chant du loup » de Antonin Baudry	Commune	Espace Marceau

L'AMICALE DES AÎNÉS

JANVIER 2020

Mercredi 8

Caracalla. Départ 13h30 rue de la Bruche. *

Jeudi 16 et 30 de 15h à 17h30

Kafé krensel – jeux de société, cartes etc. Salle des associations de salle de la Bruche.

FÉVRIER 2019

Mercredi 12

Caracalla. Départ 13h30 rue de la Bruche. *

Jeudi 13 et 27 de 15h à 17h30

Kafé krensel – jeux de société, cartes etc. Salle des associations, salle de la Bruche.

(*) Sur inscription auprès de Mme Marthe REEB : 03.88.78.23.29 (messagerie) ou Mme Fabienne UHLMANN : 06.17.94.32.14